

Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°19 - Avril 2017

LE 23 AVRIL 2017

1^{ER} TOUR DES PRÉSIDENTIELLES : VOTEZ !



www.cuges-les-pins.fr



VIE MUNICIPALE

TAILLE DE HAIES

Avis aux propriétaires dont les haies dépassent de leur clôture : vous avez obligation de les tailler, aucune haie ne doit dépasser de votre clôture, grillage ou mur. Il s'agit d'une infraction de 5^e classe qui peut engendrer une amende de 1500 euros (article R 116-2 du code de la Voirie Routière).

Pour les personnes n'effectuant pas la taille des arbres et arbustes avant la mi-avril, cette dernière sera faite d'office par une société spécialisée et les frais seront adressés et payés par les propriétaires.

La police municipale adressera des courriers aux personnes dont les haies sont les plus dangereuses et dont la taille doit être faite en urgence.

Merci de votre compréhension.

CARTE D'IDENTITÉ

Depuis le 8 mars 2017, dans le cadre de la réforme des préfectures, les démarches concernant les cartes nationales d'identité s'effectuent de la même manière que les passeports : vous devez soit retirer un dossier dans la mairie de votre domicile, soit faire une pré-demande du CERFA en ligne sur le site :

<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Il faut ensuite prendre rendez-vous dans une mairie équipée du dispositif de recueil permettant l'établissement d'un titre sécurisé, la liste est consultable sur le site de la commune.

Attention, les délais de rendez-vous sont assez longs, environ 1 mois actuellement.

Pour plus de renseignements ou pour vérifier votre dossier si besoin, veuillez-vous présenter à l'accueil de la mairie.

INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE

Les inscriptions à l'école maternelle pour les enfants nés en 2014 ont commencé. La directrice vous reçoit sur rendez-vous au 04.42.73.85.86.

ÉLECTIONS

Dimanche 23 avril : 1^{er} tour des présidentielles

Dans le cadre des prochaines élections présidentielles et législatives, si vous avez besoin d'effectuer une demande de procuration, veuillez-vous adresser à la gendarmerie d'Aubagne ou au tribunal d'instance muni du nom, prénom, date de naissance et adresse de la personne qui votera pour vous. Cette personne doit être inscrite sur les listes électorales de la commune.

Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, veuillez contacter la gendarmerie au 04 42 82 90 17, elle se rendra à votre domicile.

D'autre part de nouvelles cartes électorales vous ont été envoyées par voie postale. Si vous ne l'avez pas reçue, vous pourrez la réclamer dans votre bureau de vote le jour de l'élection.

FERMETURE MAIRIE

La mairie sera fermée à l'occasion des fêtes de Pâques le samedi 15 et le lundi 17 avril ainsi que pour le week-end du 1^{er} mai, le samedi 29 avril et le lundi 1^{er} mai.

SPECTACLES : RÉSERVEZ VOS SOIRÉES !

« LES MONOLOGUES DU VAGIN » d'Eve Ensler

La commission culture de la mairie de Cuges et la compagnie Mimethis et Catharsis vous proposent une soirée théâtre.

Les « Monologues du Vagin » est une pièce qui connut un grand succès à Broadway, puis dans le monde entier. Cette pièce est considérée comme un pilier du féminisme.

Elles sont cinq femmes sur scène.

Comédiennes : Catherine Tirel, Jeanne Abiramia, Fatima Augustides, Véronique Reinhart et Kathia.Saidi
Mise en scène Mario Constante.

Vendredi 7 avril 2017 à 20h30, salle des Arcades.

Tarif : Public : 10€ ; de 13 à 18 ans: 8€

« AMOURS, AMITIÉS ET POLITIQUES »

La commission culture de la mairie de Cuges vous propose une soirée Théâtre/ humour avec la compagnie les Zébrapois. Après 8 ans d'absence manu retrouve Agathe, Hélène et Kamel, ses amis de fac, le soir du premier tour des élections présidentielles, le 21 avril 2002. La soirée ne se passe pas comme prévu pour les 4 amis qui, entre souvenirs, reproches et franches rigolades, règlent leurs comptes. Sans oublier Fanny, la fidèle et éternelle secrétaire de Kamel qui ne va rien n'arranger... Une femme flic féministe militante, une trentenaire altermondialiste et amatrice des tartes au TOFU, un arabe des quartiers nord qui a fait fortune et un fils de dentiste devenu membre de l'UNICEF; tout cela sur toile de fond de politique, voici la recette de la première création de la compagnie les Zébrapois. Venez rire nombreux !

Samedi 29 avril 2017 à 20h30, salle des Arcades.

Tarifs : Public : 7€ moins de 14 ans gratuit.

RETOUR EN IMAGES



Une belle journée pour le carnaval du village pour lequel associations et Cugeois ont répondu présents...



... basé sur le thème du sport, chacun s'est prêté au jeu, et sous les cris des supporters...



Caramantran a défilé avant d'être jugé et brûlé sur la place... Léonard Blanc...



Le Comité St Éloi a remporté le premier prix des chars avec son char haut en couleurs «le saut de tousques des animaux».



Projet de ZAP où en est-on ?

Dans le cadre du schéma de cohérence territoriale (SCOT) et de la Charte pour une agriculture durable en Pays d'Aubagne et de l'Étoile, la commune de Cuges les Pins s'est engagée en 2015 dans une politique publique de maintien et de développement de son agriculture périurbaine. La question du renforcement de la protection du foncier agricole étant au cœur des enjeux en termes de développement économique et d'emplois, d'alimentation en circuit court, de qualité de vie et protection de l'environnement. Dans ce cadre, la création d'une Zone Agricole Protégée (ZAP) sur la commune et d'un programme d'actions associé, permettra de préserver les terres nourricières soumises à une très forte pression foncière et de redynamiser l'agriculture locale.

Ce projet porté par l'actuelle majorité municipale s'inscrit dans un véritable programme d'avenir et autant d'objectifs que de démarches à effectuer pour permettre son aboutissement...

COMMENT LE PROJET DE ZAP A-T-IL DÉBUTÉ ?

La ZAP émane d'une volonté de la nouvelle équipe municipale en place depuis 2014.

Le projet a été de conforter la vocation agricole de la plaine, de réaliser et d'accompagner un certain nombre d'actions favorisant la dynamique agricole du territoire. Le principal objectif étant de conforter les entreprises agricoles et d'installer de nouveaux agriculteurs afin de permettre, à terme, de satisfaire en partie la demande de la clientèle locale en produits de qualité. L'objectif de ce projet étant par ailleurs de le rendre compatible avec la préservation de notre poljé, site géologique unique en France. A la demande de la commune et dans le cadre de sa politique agricole périurbaine, la Métropole et le Conseil de territoire du Pays d'Aubagne et de l'Étoile ont décidé d'établir un partenariat avec la Chambre d'agriculture afin de réaliser une étude de faisabilité du projet.

LES ÉTAPES

L'étude de faisabilité du projet de ZAP, réalisée par la Chambre d'agriculture en 2015, a instauré un périmètre applicable à cette zone ainsi qu'un projet agricole associé. Le diagnostic réalisé par la Chambre d'agriculture a fait l'objet d'une délibération au Conseil municipal en décembre 2015, approuvée à l'unanimité par les membres du Conseil. Le projet a ensuite été déposé à la DDTM, et soumis pour avis à la Commission Départementale d'Orientation Agricole et à l'Institut National de l'Origine et de la Qualité. Le projet cugeois a été accueilli à l'unanimité des membres du jury et a reçu un avis favorable des différentes instances. Aujourd'hui, le dossier est entre les mains du Préfet afin de lancer la procédure de création de la ZAP et mettre en place une enquête publique; Il relève en effet des compétences du Préfet et, non de

la commune, de délimiter une Zone Agricole Protégée, ceci afin de lui donner un caractère pérenne. En parallèle, la commune devra modifier son PLU et sa zone A (agricole), le cahier des charges de la zone devant être annexé au futur PLU de la commune.

QUI TRAVAILLE SUR CE PROJET ?

C'est un véritable travail d'équipe et de mutualisation des moyens qui a été mis en place, le tout dirigé par un comité de pilotage composé d'élus, de personnel de la chambre d'agriculture, d'agriculteurs, de représentants du CETA, du conseil de territoire, du PNR, de la SAFER, de la DDTM, de la société publique locale « l'Eau des collines », de l'ADAEAR 13, du Conseil régional PACA... En réalité, c'est près d'une quarantaine de personnes qui oeuvrent collectivement à la mise en place de ce projet. A partir de ce comité de pilotage, des groupes de travail ont été créés et réfléchissent chacun sur des projets précis de la ZAP.

LES 4 PILIERS DU PROJET AGRICOLE

Quatre groupes de travail se regroupent régulièrement pour avancer sur des points précis du projet.

- **L'action foncière** : Ce groupe travaille sur la reconstitution de parcelles, le but étant de créer de plus grandes unités foncières propices à l'agriculture. La plaine agricole est constituée d'une multitude de petites parcelles qui ne permettent pas de rendre les projets agricoles viables. Une opération de remembrement des parcelles doit donc être envisagée. C'est principalement la SAFER qui est en charge de ce travail.

- **L'irrigation** : il n'y a pas d'eau dans la plaine. Il y a donc un enjeu agricole mais également un enjeu



Sécuritaire pour notre commune car Cuges est actuellement alimenté par deux forages qui sont insuffisants. Notre commune a besoin de ressources complémentaires en eau.

Cet enjeu est en lien avec le besoin d'alimenter en eau la plaine agricole et rendre le projet viable. C'est la société publique locale, « l'Eau des collines » qui est en charge de ce travail.

- **La gestion des eaux pluviales** : Ce domaine demande beaucoup de recherches car de nombreuses questions se posent aujourd'hui, la plaine n'est plus travaillée et entretenue comme le faisaient les anciens. Il faut donc recenser tout ce qui a été fait ainsi que l'existant pour en avoir une meilleure connaissance ; Une personne formée à la recherche est en charge de ce travail.

- **L'émergence de projet** : Ce dernier groupe de travail est chargé de faire des propositions sur l'avenir de la ZAP en association avec celles de la Chambre d'agriculture ; Le but est de ne pas perdre le savoir-faire des anciens. L'idée est aussi de faire vivre des produits déjà existants et qui font la particularité et la renommée de Cuges : les câpres, le safran, les plantes aromatiques...Un espace test de 8000 m²

sera mis en place au printemps 2018 pour permettre à un ou deux agriculteurs d'expérimenter différents projets sans prendre de risques économiques.

Le projet de ZAP reste un des grands projets porté par la municipalité. Un projet qui reste discret mais qui avance cependant grâce à l'action commune des différents acteurs locaux : agriculteurs, élus, personnes de la société civile, mais aussi les différents acteurs institutionnels sans qui rien ne serait possible. La Chambre d'Agriculture est bien évidemment pilote dans ce projet. Le Conseil de territoire et la Métropole y sont également associés et nous aident dans la construction administrative et l'aboutissement de celui-ci. Au final, c'est au Préfet que reviendra la décision de la concrétisation du projet agricole de Cuges les Pins. Nous sommes confiants dans l'avenir de celui-ci car Cuges, en dehors de son site naturel exceptionnel, dispose de véritables atouts qui ne doivent pas être négligés. Ils permettront la revitalisation de notre plaine en y proposant un véritable projet structurant, une agriculture périurbaine au service du territoire et de sa désormais grande Métropole...

La ZAP s'inscrit dans un projet alimentaire territorial porté par la Métropole. Le Projet alimentaire territorial (PAT) a pour but de permettre aux agriculteurs locaux de nourrir les habitants du territoire en fédérant tous les acteurs de la production à la consommation et en préservant les équilibres de production. Il est porté par Danièle Garcia, maire d'Auriol, membre du bureau de la Métropole déléguée à l'Agriculture, aux forêts et aux paysages.

Le PAT repose sur 5 objectifs :

- Développer l'agriculture et la production locale de qualité
- Promouvoir notre terroir et nos produits
- Rapprocher les producteurs, les transformateurs et les consommateurs, avec par exemple les AMAP
- Créer des lieux de vente directe, comme cela se fait déjà « Chez les Producteurs », les jardins du Pays d'Aubagne. Il faudra s'en inspirer pour en développer bien d'autres sur le territoire métropolitain.
- Valoriser le paysage qui fait la notoriété du territoire : oliviers, lavandes, vignes, safran, etc.

Le PAT de la métropole Aix Marseille Provence vise une labellisation en 2017.

**A l'heure où nous bouclons le magazine, le Préfet vient de nous communiquer les dates de l'enquête publique, à savoir du 24 avril au 24 mai 2017. Les documents sont consultables sur le site de la commune et au service urbanisme .*

Budget 2017 1^{ère} partie

Les orientations budgétaires

CUGES LES PINS, UNE COMMUNE SOUS CONTRAINTE...

Le débat d'orientation budgétaire qui s'est tenu en séance du conseil municipal du lundi 20 mars a permis d'élaborer les grandes orientations et les choix de gestion qui permettront à la commune de retrouver une meilleure santé financière.

Les projections sur les années futures font apparaître des pistes d'améliorations qui permettront de dégager une capacité d'autofinancement et ainsi de rattraper le retard d'investissement engendré par les choix passés.

Un contexte national toujours difficile... Face au désengagement de l'Etat, aux obligations accrues faites aux collectivités locales et à un contexte économique défavorable, les communes se retrouvent contraintes à des choix difficiles qui doivent résulter à la fois de la bonne gestion financière des deniers publics mais également à la nécessité de répondre à une demande légitime de la population en termes d'équipements publics et d'amélioration de son cadre de vie.

... POUR Y RÉPONDRE, UNE GESTION DE PLUS EN PLUS RIGOREUSE

UNE BAISSÉ NÉCESSAIRE DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

C'est pour faire face aux baisses importantes et constantes des dotations de l'Etat que la municipalité est amenée une fois de plus à réduire son budget de fonctionnement. Tous les marchés vont être renégo-

ciés et une politique rigoureuse d'engagement de la dépense publique sera mise en place en 2017 grâce à l'acquisition d'un système de gestion adapté. Les projections sur les années à venir font apparaître une diminution toujours plus drastique des dotations de l'Etat. Le ratio de masse salariale par rapport au budget global de fonctionnement est considéré comme trop important en comparaison avec des communes de même strate. Ce ratio pénalise la commune dans son fonctionnement ainsi que dans sa capacité à investir sans recourir à l'emprunt (capacité d'autofinancement). Dans ce contexte, la trajectoire engagée en 2014 sur la baisse de la masse salariale devra se poursuivre.

DES RECETTES TOUJOURS À LA BAISSÉ

Malheureusement en dépassant le seuil des 5000 habitants, notre commune perd le bénéfice des droits de mutations perçus selon un mode de péréquation départemental ; à partir de 5000 habitants, la commune ne perçoit que ses propres droits de mutations. Il faudra donc compenser cette baisse de recettes par une baisse de dépenses correspondantes.

OPTIMISER LES RECETTES, UNE NÉCESSITÉ...

Les recettes de la commune ont été optimisées. L'externalisation de la cuisine centrale permet de percevoir une recette supplémentaire de 50 000 € par an. La mise en place d'une barrière à l'aire de camping car permettra également d'augmenter les recettes de cette régie. En outre, la municipalité a fait le choix d'augmenter certains tarifs communaux (Droits de places, de terrasses, tarification des locations de salles...) plutôt que de pénaliser le contribuable Cugeois.

L'ensemble de ces mesures permettra de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale en 2017.

LA PRIORITÉ DE LA COMMUNE : LES INVESTISSEMENTS

Le programme de voirie sera véritablement engagé en 2017 sur le chemin de Raphaële et une partie de la Curasse, il se poursuivra par la réfection du Boulevard Fabre, le bas du boulevard Gambetta et l'entrée du chemin du vallon de la Serre (accès au magasin Carrefour). La première phase d'études de l'école Molina débutera en 2017 pour s'achever en 2020. Les priorités d'investissements seront données aux travaux de mises aux normes (jeux et toiture de l'école maternelle, réfection des vestiaires du stade et remplacement de l'éclairage public), à la sécurité (extension du système de vidéo protection), aux dépenses et programmes obligatoires (A'DAP ou de mise en accessibilité des bâtiments publics).

DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DIVERSIFIÉES

Les recettes sont assurées par un subventionnement important allant de 60% (Conseil départemental) à 80% pour le programme A'DAP (Fond de soutien à l'investissement de l'Etat). Elles doivent être conjuguées à une logique recours à l'emprunt, la commune ne disposant pas de capacité d'autofinancement lui permettant de couvrir partiellement ses dépenses d'investissements. Les taux étant particulièrement avantageux, le recours à l'emprunt n'apparaît pas incohérent pour permettre à la commune de rattraper son retard d'investissements. D'autres recettes d'investissements viennent compléter ces différentes ressources : la réserve parlementaire, le FCTVA qui constitue le principal soutien de l'Etat aux communes (il représente 16,404 % du montant hors taxe des investissements réalisés en N-2). Le produit de la taxe d'aménagement constitue également une ressource pour la commune et permet de financer ses investissements.



LA FABULEUSE HISTOIRE DU NUMÉRIQUE À CUGES

Il était une fois, dans le royaume de la médiathèque de Cuges en l'an 1517, vivaient trois bibliothécaires au milieu de leurs livres. L'une d'entre elles partit explorer de nouvelles contrées très loin... vers Montpellier, pour y rencontrer des sages, en stage, qui allaient l'aider à faire rayonner son royaume. Elle y apprit l'existence d'EPN, de Fablab, d'Ipad, d'imprimante 3D, de Touch Board, autant de mots magiques qui raisonnaient comme des possibilités de chemins nouveaux. Transportée par le serpent de fer, elle rentra dans son château et partagea ses connaissances avec ses sœurs de livres qui en furent enchantées. Elles firent quérir les chevaliers « secteur jeunes » Issam et Raphaël et le chevalier « médiateur numérique » Pierre afin de leur parler du projet de création d'une tour EPN au sein de leur château. On l'appellerait « Etablissement Public Numérique » et le chevalier « médiateur numérique » en serait le maître des lieux. Les chevaliers laissèrent échapper des vociférations de joie. La décision fut prise d'aller voir les hautes instances du royaume pour demander la construction de la tour EPN, ce qui fut promptement accordé par le conseiller du roi. Mais les trois bibliothécaires et les chevaliers se rendirent vite compte qu'ils leur manquaient la source de la réussite... c'est-à-dire l'électricité. Ils décidèrent de boire une potion magique qui leur permettrait de traverser le temps pour rejoindre le 21^e siècle et trouver la source... et pouf, ils furent projetés à la médiathèque de Cuges-les-Pins en l'an 2017... Et c'est comme ça que tout a commencé...

Après s'être équipée de liseuses, de wifi gratuit, d'Ipad (pour les AEC et des ateliers ponctuels) la médiathèque va franchir une nouvelle étape vers le numérique, la création d'un EPN ouvert à tous :

- Un Espace Public Numérique (EPN) permet d'accéder, de découvrir, de s'informer, d'échanger, de créer et de s'initier aux outils, aux services et aux innovations liés au numérique dans le cadre d'actions diversifiées : rencontres, débats, ateliers collectifs d'initiation ou de production, médiations individuelles, libre consultation, etc.

- Les EPN proposent des accès à l'Internet, ainsi qu'un accompagnement de qualité pour favoriser l'appropriation des technologies et des usages de l'Internet fixe et mobile.

- Les EPN sont des lieux d'expérimentation et de diffusion des nouveaux services et des nouveaux usages liés au numérique, ainsi que des lieux d'animation de projets collaboratifs de proximité (co-construction, participation, partenariats, etc.).

- Avec l'apparition continue de nouvelles technologies (outils, logiciels, smartphone, tablette, liseuse, impression 3D, MOOC, objets connectés, Environnement Numérique de Travail documentation coopérative, programmation d'Arduino ou de Raspberry-pi...) les services offerts par les EPN évoluent en permanence pour permettre à tous la mise à niveau technique, juridique et culturelle nécessaire à l'inclusion numérique.

- Les EPN peuvent donc développer des activités liées aux technologies de fabrication numérique de proximité via des « Fablabs » ou laboratoires de fabrication numérique, c'est exactement ce que nous voulons créer et développer. Le FabLab désigne un lieu ouvert à tous dans lequel il est mis à disposition du public toutes sortes d'outils pour la conception et la réalisation d'objets, notamment des machines-outils pilotées par ordinateur (imprimante 3D...). Les FabLab correspondent aux missions des bibliothèques

tant en ce qui concerne la formation tout au long de la vie que l'accès aux innovations technologiques.

Sur Cuges, nous voulons surtout créer un lieu intergénérationnel avec une implication forte du Secteur Jeunes. Les adolescents et jeunes adultes seront formés pour devenir formateurs à leur tour. Ils découvriront un univers de création infini, une perspective de travail futur dans un secteur qui recrute et apporteront leur aide et leur savoir à la population. La valorisation par le savoir et le travail tout en restant dans une démarche ludique.

Les notions d'écologie et de recyclage seront aussi importantes dans l'apprentissage par le « faire » avec des ateliers ouverts du type « Repair café » où l'on apprend à réparer des objets plutôt que de les jeter.

C'est aussi un lieu de mise à disposition de la population des outils nécessaires pour appréhender le monde numérique de demain en gommant l'individualisme très souvent lié à ces pratiques, un lieu d'ouverture d'esprit et de partage. Un lieu convivial intergénérationnel où l'on peut échanger les savoirs et les savoirs faire, où la connaissance de chacun devient un bien commun pour rêver, imaginer et réaliser mais aussi réparer, recycler, apprendre ensemble. Le numérique ne conduit pas à l'isolement, au contraire.

Vous l'aurez compris, la médiathèque et le Secteur Jeunes ont ouvert la porte du futur, qui pour Cuges sera un futur très proche grâce à la municipalité qui, convaincue du projet, a donné le feu vert ... **ouverture septembre 2017 !!!**



VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

DU CÔTÉ DES PLUS PETITS : LA FAUNE ET LA FLORE

Les Lutins feront une sortie à la ferme pédagogique de Figuerolles à Martigues avec la tonte des moutons... et la distribution d'œufs de Pâques.

Plusieurs activités se feront autour de l'écocitoyenneté et notamment avec la découverte et l'utilisation de composteurs.

Les Benjamins, de leur côté, feront une sortie au Museum d'histoire naturelle de Toulon où ils pourront découvrir les différents jardins du parc (insectes, plantes fossiles, roches...), les expos permanentes (zoologie, paléontologie, préhistoire, minéralogie, botanique...).

Seront au programme également : activités manuelles et autres jeux sur le thème de la nature, sa faune et sa flore, des randonnées et enfin une journée d'activité commune entre les deux centres de loisirs.

DU CÔTÉ DU SECTEUR JEUNES : CRÉATION NUMÉRIQUE ET ACTIVITÉS DE PLEINE NATURE



La première semaine est dédiée à la création numérique. L'objectif est de créer un monde en réalité virtuelle. Notre monde : Cuges. Voir Cuges dans le futur, c'est ce que les jeunes vont tenter de créer. Ils donneront la possibilité à tout le monde de pouvoir l'observer lors de sa restitution pendant la journée du numérique du 13 mai à la médiathèque (voir ci-contre). Une sortie à la belle de mai avec l'association Zink est également prévue pour utiliser des imprimantes 3D et autres créations numériques.

En plus de ces activités autour du numérique qui occupera une bonne

partie de la semaine, plusieurs jeux sportifs seront organisés sur la commune par l'équipe d'animation avec une course d'orientation au jardin de la ville, un tournoi multisports à la Magdala, un tournoi tennis/pétanque au stade, une après-midi avec des épreuves comme dans la célèbre émission de Fort Boyard; mais aussi des sorties lasergame, bowling, skate, urban jump (salle de loisirs sportifs basés sur le trampoline) et golf au Castellet.

Cette année encore, les jeunes se lancent dans la création d'un potager. L'an dernier l'activité avait très bien fonctionné et la récolte fut bonne ! Le terrain est déjà préparé, aux jeunes de s'y remettre.

Des nocturnes réservés au plus de 14 ans sont également organisées : soirée foot avec un match entre jeunes puis diffusion d'un match en direct et sortie cinéma aux 3 palmes.

Enfin, ces vacances seront marquées par la sortie VTC sur deux jours au jas de Frédéric. Pour cela, vérification des vélos obligatoire avant de partir puis montée vers le jas, nuit à l'intérieur du jas et rando au Latai le lendemain avant de redescendre sur Cuges. Un grand bol d'air pour l'arrivée du Printemps !

ASSOCIATIONS



Samedi 29 et dimanche 30 avril : rencontrez les producteurs de nos campagnes.

Pour la première fois, le CIVAM PACA organise «De ferme en ferme» dans les Bouches-du-Rhône. Pendant 2 jours, des hommes et des

femmes passionnés par leur métier vous accueillent chez eux et vous invitent à découvrir leurs savoir-faire au contact du vivant et de leurs produits. Des portes-ouvertes pour mieux se connaître et échanger sur notre agriculture et notre alimentation.

A Cuges, quatre agriculteurs vous ouvrent leur porte :

• **Safran de Cuges : Anne & Alain JEANJEAN**

La Boucanière - 07 82 53 61 33

safrandecuges.jimdo.com

C'est une culture de passion que nous proposons de découvrir, le safran et les câpres sur leur berceau historique de culture : le poljé de Cuges.

- Démonstrations de travail avec la jument à 11h, arrachage bulbes safran à 17h

- Goûter, Pique-nique à emporter, Pique-nique sur place



**SAMEDI 8 AVRIL 2017 À 9H30
AU STADE : TOURNOI QUALIFICATIF U9 (DÉBUTANTS)**

Devant la demande croissante de nombreux clubs pour participer à notre plateau international U9, l'ES

Cuges a décidé d'organiser un tournoi préliminaire où les 4 demi-finalistes seront qualifiés pour le plateau international du 4 et 5 juin 2017. **Ce tournoi aura lieu le samedi 8 avril de 9h30 à 18h30 au stade municipal et 36 équipes y participeront.**

Parmi ces équipes, on notera la présence du Cavigal de Nice, le FC Mougins, le CA Peymeinade, L'US Cannes Bocca, US Vivo 04, St Crépin (05), US Le Pontet (84), l'AC Arles Avignon, l'AS Lattes (34), en plus des équipes régionales.

Le mercredi 12 avril à 19h15 à la salle des mariages aura lieu le tirage au sort des groupes du tournoi international U9. Cette année, notre plateau est inscrit au programme de Marseille Provence 2017, capitale européenne du sport. Aussi, l'E.S. Cuges a multiplié ses efforts pour être à la hauteur de l'événement et le club est fier de pouvoir afficher les équipes de renom qui participeront à cette grande manifestation :

Équipes internationales : Malaga FC (Espagne) – Servette de Genève (Suisse)...



DE FERME EN FERME

12h : Pique-nique safrané à 13€
16H30 : goûter gourmand au safran 5€
Sur réservation : 07 82 53 61 33

• **L'écume de Lune : Edouard GIORDANENGO**
3RdN8 - 06 20 82 64 27- www.lecumedelune.com
Vignes et vin : L'écume de lune vous propose ses vins bio réalisés avec passion sur les 10 Ha du domaine, depuis la plantation de la vigne jusqu'à la mise en bouteille. Balades dans le vignoble à 10h et 16h.

• **Spiruline du Garlaban : Vincent RIOUX**
Chemin de la Blanquerie - 06 85 74 16 44 - spirulinedugarlaban.com

Venez découvrir cette petite algue d'eau douce si intéressante sur le plan nutritionnel. A voir également, une maison écologique éco-construite.

• **L'apié dei fado : Sylvain NAVARRO**
RDV Chemin de la Blanquerie à côté de la ferme de la Spiruline du Garlaban - 06 29 50 29 98
Miel, pollen, Sylvain Navarro, 4^e génération d'apiculteurs, a le plaisir de vous présenter sa passion : les abeilles ! Venez découvrir leurs trésors. Ouverture d'une ruche et présentation de la vie d'une colonie à 10h30 et 15h30.

ES CUGES

Équipes nationales : Olympique de Marseille - Olympique Lyonnais - Girondins de Bordeaux - AS Saint-Étienne ...

Participeront également à ce tournoi les équipes de l'EFC Fréjus St Raphaël, l'AS Cannes... sans oublier bien sûr nos clubs locaux comme Aubagne, Gémenos, La Ciotat...

URGENT : HÉBERGEMENT PLATEAU INTERNATIONAL U9

Le 28^e plateau des débutants approche, il aura lieu du 3 au 5 juin 2017 et cette année encore, pour que la renommée de cet événement perdure, nous avons besoin de vous.

Nous sollicitons à nouveau votre hospitalité pour les enfants des équipes extérieures (Lyon, Monaco, Bordeaux, Ajaccio, Nice, St Etienne, Lens, Montpellier...) qui viendront passer deux ou trois nuits pour la pentecôte dans notre beau village. Les familles d'accueil se verront bien entendu invitées au repas du lundi de pentecôte par la municipalité et au parc d'attraction par Ok Corral le samedi après-midi.

Pour héberger ou pour plus de renseignements : tournoi-debutants@escuges.fr, 04.42.73.86.91 ; 06.17.94.32.90 ; 06.81.46.18.62.

ASSOCIATIONS

LES ENFANTS DE SATU MARE



Une délégation de notre association se rendra en juin en Roumanie.

À cette occasion, chaque enfant et adolescent recevra un colis. Nous récupérons donc des poupées Barbie (même nues), des voitures, des camions, des jeux de société, des sacs à main, des

foulards, des bijoux fantaisie ... le tout pour offrir, donc en bon état.

Nous vous remercions par avance pour votre générosité.

Contact: 06 83 23 21 44

CHASSE AUX OEUFS AVEC LES ÂNES



L'association Les Balad'ânes de Cuges organise une chasse aux oeufs avec les ânes le samedi 15 avril 2017 de 15h à 17h. Histoires d'ânes et goûter au programme.

Enfants de 2 à 10 ans.

Présence d'un parent souhaitée.

Nombre de place limité : 10€ par enfant.

Uniquement sur inscription au 06.85.97.38.81.

VIDE-GRENIER



Vide-grenier organisé par l'amicale des Sapeurs Pompiers de Cuges, dimanche 30 avril de 8h à 17h à l'école Chouquet et son parking.

Buvette et petite restauration sur place.

Emplacement : 15€

Inscription avant le mercredi 26 avril.

Tout dossier incomplet sera refusé.

Documents d'inscription :

- Téléchargeables sur le site de la commune :

www.cuges-les-pins.fr

- Disponibles en mairie

Envoyez les documents à l'adresse suivante :

Centre de secours - 504, chemin de la Feutrière
13780 Cuges les Pins

Renseignements :

07 81 28 18 65 - amicale.sp.cuges@gmail.com



FOIRE ARTISANALE DES MULETIERS



L'amicale d'attelage des mulets de Cuges les Pins vous propose sa 3^e foire artisanale le samedi 13 mai 2017 de 9h à 19h.

Au programme : artisans, promenade en charrette, illustration de technique de chasse, spectacles et musiques de rues, taureau mécanique, château gonflable, défilés d'animaux avec la participation de la fédération française de chevaux de trait. Réservez cette date dans vos agendas !

Renseignements au 06.03.83.10.64.

CULTURES EN SCÈNE

Abonnement «7 spectacles» :

Samedi 1^{er} avril au Jeu de Paume à 20h30

«Honneur à notre élue» (Théâtre)

Abonnement «Spécial Théâtre» :

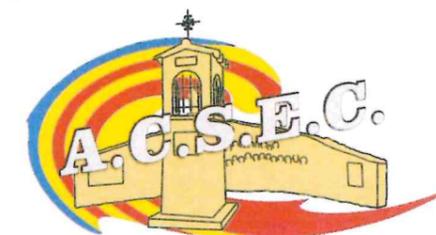
- Jeudi 6 avril au Gymnase à 20h30

« Erich Von Stroheim» (Théâtre)

- Vendredi 28 avril à Châteauevallon à 20H30

«La Barbe Bleue» La compagnie Kelemenis (Danse)

SOUDURE FER CAPITAIN ST ÉLOI



L'association des Capitaines de Saint Éloi de Cuges vous prie de bien vouloir honorer de votre présence la Cérémonie de la soudure du fer du Capitaine 2017, Mathjis Bembom, qui se déroulera le lundi 1^{er} mai 2017 à 11h à l'oratoire de Saint-Éloi.

Le verre de l'amitié sera offert à l'issue de la manifestation.

FOYER RURAL

Journée bouillabaisse à Hyères : Samedi 29 avril 2017

8h45 : départ de Cuges les Pins. - 9h45 : visite (audio guide) du musée de la marine à Toulon.

12h : restaurant Les Plaisanciers port de l'Aygade Hyères.

16h : visite du jardin d'acclimatation littoral Frédéric Mistral à Toulon. - Arrivée à Cuges vers 18h.

Participation: 60€ - Inscriptions et paiement avant le 17.04.2017- Renseignements: 06.34.77.43.27.

ÉRIC LUCQUIAUD

Une nouvelle recrue pour notre police municipale



Éric Lucquiaud a pris ses fonctions en tant que Policier Municipal au sein de notre village le 1^{er} Février 2017.

Ce papa de 6 enfants, adepte de sport, a déjà une longue carrière à son actif : après une formation dans la Gendarmerie Nationale, il a passé avec succès le Concours de Policier Municipal et a été affecté à son premier poste en juillet 1993. Il a passé 3 ans en Région Parisienne, puis il est venu exercer dans le Sud de la France. D'abord à Cassis, pendant 8 ans, puis à St-Cyr-Sur-Mer, durant 13 ans. Il est également moniteur en maniement des armes.

Lorsque le poste de Cuges Les Pins s'est ouvert, il n'a pas hésité. *« Le métier de Policier Municipal en station balnéaire est très intéressant, mais également très prenant, avec toutes les particularités qu'il implique notamment à travers le tourisme et la vie nocturne. J'avais donc envie d'un « retour aux sources », aux bases de mon métier, et d'un contact étroit avec la population. Cuges est un village en pleine expansion certes, mais qui a gardé un réel esprit de convivialité, de solidarité. De plus, la taille de l'agglomération nous permet une grande polyvalence, que l'on ne retrouve pas ailleurs. »*

Les quelques semaines qui se sont écoulées depuis son arrivée se sont très bien passées. Éric a été très facilement intégré au sein de l'équipe et a pu faire rapidement connaissance avec nos citoyens, qui lui ont réservé un accueil agréable.

Auréli Verne

Thierry DAUMAS, Chef de notre Police Municipale :

« Il était impératif de recruter une personne de plus pour notre village.

Notre population augmente, ses besoins aussi.

Avec l'arrivée d'Éric, nous allons pouvoir accroître les horaires d'ouverture du Poste de Police en semaine, avec une permanence sans interruption, faire plus de patrouilles et permettre une vraie rotation du personnel lors des festivités. »

Composition de la Police Municipale au 1^{er} février 2017 :

- 1 Chef de Service
- 3 Policiers Municipaux
- 2 A.S.V.P (Agent de Surveillance de la Voie Publique)
- 1 agent
- 1 secrétaire

PETITS BONHEURS

NAISSANCES

Emma Meignien née le 25 février 2017
Rebecca Llopis née le 15 mars 2017



ON NOUS PRIE DE COMMUNIQUER

- Le salon Bénédicte sera fermé les 23, 24 et 25 avril, les 29, 30 et 31 mai, les 19, 20 et 21 juin pour raisons professionnelles à Paris. Également fermé pour congés du 18 au 22 avril inclus. Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 19h sur rdv 04.42.73.81.49.
- Salon Manon à Cuges : à la demande de notre clientèle, un créneau supplémentaire le jeudi, vendredi et samedi pour la coiffure mixte de 9 h à 18 h. Nous vous accueillons avec grand plaisir, vous pourrez découvrir les nouveautés printanières du salon, en coiffure les couleurs Bleach color ainsi que les spéciaux ONE COLOR, en onglerie nouvelles gammes, couleurs, ge ou semi, déco Cristalpixie en swarovski... Nous vous proposons aussi des devis mariage et cérémonie, contactez-nous au salon 04 42 04 28 17, Valérie 06 19 37 71 67, Sandy 06 63 90 06 95.
- Soirée repas dansant avec Dj le samedi 8 avril 2017 à partir de 20h. Au Rest'ô à starter park. Pizzas, salades et grillades. Places limitées, réservation conseillée au 07 68 57 28 15.
- Elise votre Fleuriste du marché vous attend le 1^{er} Mai avec de nombreuses compositions de muguet devant le Carrefour Contact et devant le Spar. Pour toutes commandes ou renseignements : 06.99.41.64.49.
- Personne sérieuse s'occupe de votre animal de compagnie, je dispose d'une maison avec un grand jardin clôturé. Je peux aussi venir au domicile de l'animal, pour promenade quotidienne, repas et soins. Je suis joignable au 06 51 62 09 19.
- Jeune homme sérieux, 18 ans, recherche job d'été : 06.24.88.02.76.
- *Les membres de la famille Blanc remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin lors du décès de Raymonde Espanet. Elle tient également à remercier celles et ceux qui lui ont rendu visite et accompagnés dans ses derniers jours. Un grand merci pour elle qui repose aujourd'hui en paix en veillant sur son clocher.*
- *Avec un peu de retard mais non moins avec beaucoup de sincérité, je remercie chaleureusement les Cugeois qui ont manifesté leur soutien, leur amitié au départ de l'un des leurs : Charles Bonifay, qui aura aimé Cuges plus que tout autre ville au monde ! Michel Bonifay.*

TRIBUNE LIBRE

Expression des élus appartenant à la majorité municipale

ZAC des VIGNEAUX et LOGEMENTS SOCIAUX.

Notre commune est soumise à la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (dite Loi SRU).

Nous devons donc être en mesure d'offrir 25% de logements sociaux par rapport au nombre de logements construits sur notre commune. Aujourd'hui nous sommes loin de répondre aux exigences fixées par la loi et la commune se voit infligée des pénalités financières qui augmentent chaque année (en 2016 : 91 000€ ; 114 000€ en 2017) et ce malgré la signature d'un contrat de mixité avec l'Etat qui aurait du bloquer le montant des pénalités.

Lors du 2^e comité interministériel de l'égalité et de la citoyenneté du 26 novembre 2016 aux Mureaux, le 1^{er} Ministre a annoncé que les Préfets pourraient se substituer aux maires récalcitrant pour préempter des terrains et des logements, délivrer des permis de construire en lieu et place des maires et mobiliser des logements vacants pour construire plus de logements sociaux. Les pénalités pourraient atteindre 7,5% du budget de fonctionnement.

Aussi, après les retards pris pour la réalisation de la ZAC des Vigneaux dus aux fouilles archéologiques et à l'annulation du PLU, il est grand temps de se mettre en conformité avec la loi. Les permis déposés dans cette ZAC ont fait, à notre demande, l'objet de permis rectificatifs pour répondre au mieux aux attentes de nos concitoyens. Mais n'en doutons pas, cette ZAC devrait être un endroit de vie apprécié de tous.

Groupe Avec Vous Changeons Cuges.

Expression des élus n'appartenant pas au groupe majoritaire

Quelques infos

Merci à M.le Maire d'avoir publié la lettre du contrôle de légalité que nous interpellions sur la validité d'un marché. L'occasion de rappeler que nous sommes attachés à notre rôle d'élu et que nos démarches ne sont en rien des points de blocage. Nous n'avons jamais déposé un recours devant un tribunal. La non réalisation des projets n'est donc pas de notre fait.

Nous pouvons vous affirmer aujourd'hui qu'aucun des élus de l'opposition appartenant à l'ancienne majorité n'a été sollicité par la CRC sur la gestion de la précédente mandature. En est-il de même pour les nouveaux élus sur leur mandat ?

Lors du dernier conseil nous avons souligné deux problèmes récurrents liés à la restauration scolaire. Des enfants ne trouvent pas le temps nécessaire pour la pause déjeuner. De plus les mécontentements sur la qualité des repas ne cessent de grandir. Le maire en a convenu. Ce dernier point conforte notre position initiale de conserver ce service et de ne pas le déléguer à une société privée.

G.Fasolino- M.Parent- P.Coste- F.Barthélémy- A. Di Ciaccio

Propos d'un conseiller qui a, de son plein gré, quitté la majorité municipale.

Quelques nouvelles à l'accueil du site <http://www.tombstonepost.com/>

- Le conseil du 2 mars: personnel communal, médiathèque, décharges et vidéo-surveillance...
 - Agir contre les chenilles processionnaires, c'est maintenant.
 - ZAC des Vigneaux, le collectif Cuges Qualité Vie dépose 2 recours,
 - Les Sioux du Dakota contre l'oléoduc de Trump et l'extrême droite, des dégâts qui devraient nous tenir en éveil.
- André Lambert



Robotique
Démonstration

Stop Motion
Avec logiciel
Lego Movie
Maker

Borne Arcade
Réalisée par le
secteur jeunes

**Les oeuvres
numérique**
Dans une scénogra-
phie de 3x4 mètres

Web Radio
du secteur jeunes

Touch Board
par les benjamins du
centre de loisirs

Oculus Rift
Casque de réalité
virtuelle par le secteur
jeunes

PlayStation VR
Jeux et environnement
3D hyperréalistes

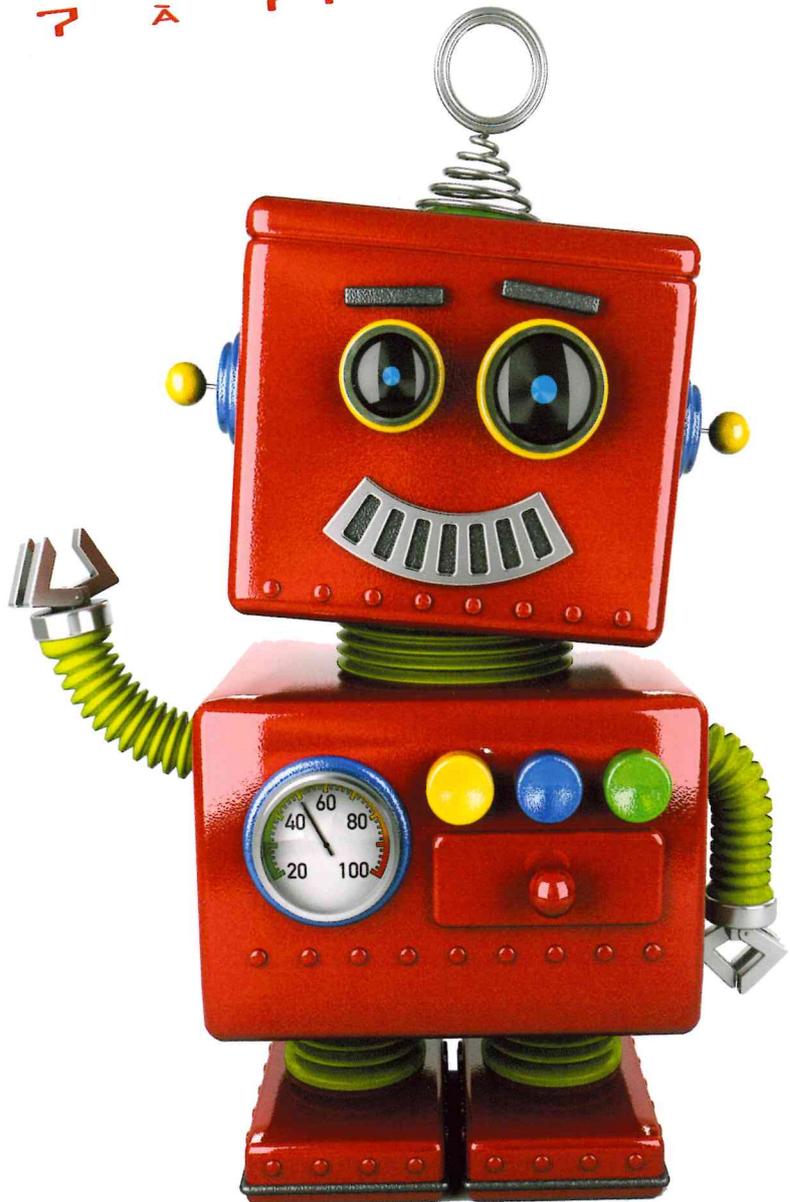
Applications Ipad
Atelier découverte
7 Ipad en prêt sur place



SAMEDI 13 MAI - CUGES
10h - 12h30 / 13h30 - 17h
Médiathèque

JOURNÉE DU NUMÉRIQUE

DE 7 À 77 ANS ET + - - -



Info 04.42.73.39.55